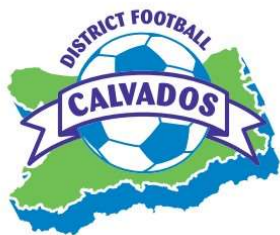


# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE



## Réunion Plénière du mercredi 30 novembre 2022

Saison 2022-2023  
Procès-verbal n°5

**Date de convocation** : 20 novembre 2022

**Président** : Dominique **DE LA COTTE**

**Présents** : Patrick **TELLIER** (vice-président), Jean-Pierre **AUGER**, Jean-Yves **BARBIER**, Karl **DAVID**, François **DEBORDE**, Georges **DOLD**, Didier **GOSSELIN**, Michel **GOSSELIN**, Pauline **NICOLAS**.

**Excusés** : Stéphane **LE PUIL**, Guy **ZIVEREC**.

**Invite** : Bertrand **VOISIN**.

Dominique **DE LA COTTE** ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents.

### 1. Courriers ou mails reçus depuis le début de saison.

- Mail de Ludovic **LEBLOND**, arbitre D3, signalant ne pouvoir se rendre à son match du 17/12/2022 à la suite d'un changement à caractère professionnel, il lui est rappelé que les indisponibilités doivent être mise au minimum 3 semaines à l'avance sur le compte FFF et que les mails doivent être adressés sur la boîte Arbitre et non sur les boîtes personnelles des membres de la CDA.
- Mail de Ludovic **LEBLOND**, arbitre D3, après un échange avec le Président de la CDA sur l'envoi des mails a adresser sur la boîte arbitre, Mr **LEBLOND** réplique au président qu'il avait qu'à changer de fonction si ses envois ne lui convenaient pas, finissant dans un énième mail par traiter le président d'incompétent. Mr **LEBLOND** sera convoqué en audition par la CDA.
- Mail de Marin **TANQUEREL**, arbitre D2 contestant sa rétrogradation en fin de saison 2021/2022, demandant des explications et demandant à être réintégré D1. Le président lui a répondu en lui précisant les modalités de descente en fin de saison inscrites au RI de la CDA.
- Mail de Christophe **GIFFARD**, arbitre D2, nous précisant ne pas avoir été réglé lors du match AG CAEN / ASL CHEMIN VERT où il était assistant à la demande de L'AG CAEN. Un courrier a été adressé à l'AG CAEN pour réclamer les frais.

- Mail de Dylan **HERY**, arbitre JAD passant en catégorie seniors dû à son âge demandant de continuer à arbitrer uniquement le samedi afin de pouvoir jouer le dimanche. Demande acceptée par la CDA en prévenant Mr **HERY** de son quota à effectuer et lui demandant de pouvoir arbitrer le dimanche quand il ne joue pas.
- Mail de l'IR2F concernant les modalités d'inscription des clubs via portail club a la formation débutant, nous précisant que dès cette saison, les inscriptions seront gérées par leur service et que les formateurs de chaque district auront accès à une plateforme (netYpero) avec un code d'accès personnel, que le coût de formation est fixe à 140€ - 25€ (bon de formation FFF), soit 115€ à la charge des clubs. La CDA utilisera cette plateforme à partir de la formation de janvier 2023.
- Mail de Fabio **DA SILVA**, arbitre JAD, demandant à être désigné en catégorie U18 afin de pouvoir évoluer au plus vite. La CDA émet un avis favorable en lui précisant qu'il sera vu une première fois en U18 afin d'être validé par un observateur. A ce jour, sa licence n'est toujours pas validée et il est donc non désignable.
- Mail de Cyrille **LECOMTE**, arbitre stagiaire demandant à arbitrer uniquement le samedi afin de pouvoir jouer le dimanche. Demande acceptée par la CDA en prévenant Mr **LECOMTE** de son quota à effectuer et lui demandant de pouvoir arbitrer le dimanche quand il ne joue pas.
- MAIL de Michel **LEMAIRE**, arbitre D1 annonçant sa fin de carrière pour raisons médicales. La CDA le remercie pour toutes ces années passées au district en tant qu'arbitre et observateur.
- Mail de Philippe **CITTE**, arbitre D3 nous annonçant l'arrêt de l'arbitrage.
- Mail de Nicolas **ANNE**, arbitre de ligue demandant à devenir observateur jeunes. La CDA émet un avis favorable et soumettra sa candidature au comité directeur du district pour validation.
- Mail de Pierrick **HEUZE**, arbitre D1 du District de l'orne, demandant à rejoindre la CDA 14 suite à un déménagement dans le calvados. Dossier transmis par la CDA ORNE pour accord.
- Mail de Cyriaque **GUILLOT**, arbitre de ligue se plaignant de ses désignations ligue et des non-réponses de la CRA, le président de la CDA lors de la prochaine CRA évoquera le sujet.
- Courrier du club de BONNEBOSQ concernant le match de D2 groupe D entre BONNEBOSQ et VILLERVILLE et les débordements de spectateurs qui ont amené à l'arrêt du match par l'arbitre, faisant la demande de 3 arbitres quand ils rencontreront le club d'OUILLY LE VICOMTE. La commission de discipline est saisie du dossier et rendra ses décisions. Copie du mail à la discipline.
- Mail de Kevin **PAUPY**, arbitre bénévole du match BLAINVILLE 3 / ST SYLVAIN concernant les agissements de certains joueurs. Copie du mail à la discipline.
- Mail de Hugo **GONDON**, jeune arbitre du district, concernant un match U15 et l'attitude d'un dirigeant de ST SYLVAIN, la CDA regrette les agissements de plus en plus nombreux à l'encontre de nos jeunes arbitres. Copie du mail à la discipline.
- Mail de Meddy **LEDUC**, arbitre de Ligue, demandant après un retour de blessure et d'opération à évoluer deux matchs en District afin de redémarrer en douceur et de se tester. Avis favorable de la CDA.
- Mail de Mr Mickael **FOUQUET**, président du club de LIVAROT concernant des agressions verbales de dirigeants lors d'un match de son équipe à domicile. Copie du mail à la discipline.

- Mail du Club de ST PAUL DU VERNAY, se plaignant de l'arbitrage lors du match de D2 entre ST PAUL et VERNON. Réponse faite au club par le président.
- Mail de Florent **HENRY**, arbitre D1 du district du JURA nous informant de son arrivée dans le calvados. Dossier transmis par la CDA JURA pour accord.
- Mail de Wilfried **DUPONT**, arbitre D1, adressant un rapport suite au match de coupe départementale VALLEE DE L'ORNE / MUANCE où il était spectateur et sur les agissements d'un licencié de vallée de l'orne à son encontre. Copie du mail à la discipline.
- Mail de thomas **GUISELIN**, demandant à reprendre si possible l'arbitrage mais uniquement comme assistant. Il n'y a pas de catégorie spécifique « assistant » au district.
- Mail de Johan **GALLON**, éducateur à MONDEVILLE demandant une dérogation pour le samedi après-midi entier pour un joueur de son effectif qui souhaite devenir arbitre et faire la formation d'octobre 2022. La formation s'effectue sur deux jours entiers et il n'est pas possible de participer à ¼ de la formation.
- Mail de Christophe **LECUYER**, président de VIRE concernant l'arbitrage d'un arbitre D1 sur plusieurs matchs de son équipe C, réponse faite par le président qui demandera une observation rapide de cet arbitre.
- Mail du club de PTT CAEN concernant son jeune arbitre et de l'arbitrage bénévole qui pourrait être pris en compte dans le statut de l'arbitrage. Mail transmis à la commission régionale du statut de l'arbitrage pour réponse.
- Mail de Tony **SASAKI**, arbitre D1 demandant à être candidat Ligue pour la saison 2023/2024. Demande enregistrée et qui sera traitée en fin de saison selon le RI de la CDA.
- Mail de Gregory **LERICHE**, Jeune arbitre demandant à être candidat Ligue pour la saison 2023/2024. Demande enregistrée et qui sera traitée en fin de saison selon le RI de la CDA.
- Mail de Thomas **GONTIER**, arbitre D2 suite à son match à OUILLY LE VICOMTE et le climat détestable y régnant. Le président l'a contacté pour l'écouter et le rassurer.
- Courier de Cyrille **LECOMTE**, arbitre stagiaire à la demande du président de la CDA relatant les faits lors du match BONNEBOSQ / VILLERVILLE où il est mis en cause sur le rapport de l'arbitre du match. Copie du mail à la discipline
- Mail de Dylan **HERY**, arbitre D3 concernant son indisponibilité pour cause de vacances à un match ne s'étant pas mis indisponible sur son compte FFF. Il est rappelé que les indisponibilités sont à mettre au minimum 3 semaines à l'avance, sauf extrême urgences.
- Mail de Ababacar **DIAGNE**, arbitre D3 se plaignant d'être désigné en D4 et voulant savoir pourquoi ? il lui est rappelé que les D3 arbitre en départementale 3 et 4 selon les besoins.
- Mail du club de BIEVILLE BEUVILLE suite à un match où l'adversaire a déformé selon eux la vérité sur les réseaux sociaux. Copie du mail à la discipline.

- Mail du club de COULONCES CAMPAGNOLES se plaignant que l'arbitre officiel a refusé de faire jouer le match U18 sous prétexte que les buts servant aux U13 étaient trop proches de la ligne de touche. Le président a eu le même jour l'arbitre de la rencontre et le dirigeant de COULONCES au téléphone pour des explications. Mail transmis aux commissions compétitions et terrains.
- Mail de Cetin **SIMSEK**, arbitre D2 se plaignant des dirigeants et spectateurs voulant pénétrer dans son vestiaire à l'issue de la rencontre lors d'un match à Potigny. Copie du mail à la discipline.
- Mail du président du club de HASTINGS ROTS concernant le match de son club opposé à CAEN SUD A 2 et les coups échangés sur le terrain. Copie du mail à la discipline.
- Mail de Fabien **VINCENNES**, arbitre D3, à la demande du président de la CDA concernant son exclusion pour brutalités lors d'un match où il était joueur. Le président le rappelle à ses devoirs et appliquera les sanctions qui seront prises par la commission de discipline. Copie du mail à la discipline.
- Mail de Nado **PESNEL**, remerciant le district et la commission des arbitres pour la désignation d'un arbitre officiel à chaque rencontre de l'ASSS CAEN en départementale 4.
- Mail de Thomas **GONTIER**, arbitre D2, remerciant la CDA et tous ses membres suite à sa nomination candidat arbitre Ligue.
- Mail de Cetin **SIMSEK**, arbitre D2, contestant les frais touchés au mois de novembre et le kilométrage ne correspondant pas à son calcul. Le président lui a rappelé que les secrétaires font les virements avec un logiciel qui calcule automatiquement les frais.
- Mail d'un jeune arbitre (parmi tant d'autre) à 13h15 le samedi midi pour nous signaler qu'il est malade depuis la veille et qu'il ne pourra pas se rendre à son match le même jour à 13h30. Il lui est rappelé ainsi qu'à tous de ne pas attendre le dernier moment pour prévenir et de le faire par téléphone et non par mail.
- Demande de la commission animation de pouvoir désigner un arbitre officiel sur un match U13 qui avait été arrêté et jugé par la commission de discipline. La CDA désignera un arbitre officiel.
- Mail de Maxence **CABASSET**, jeune arbitre nous annonçant son arrêt de l'arbitrage pour se consacrer à ses études. La CDA lui souhaite le meilleur pour la suite de ses études.
- Mail de Mohamed **CAMARA**, arbitre D3, nous signifiant ne plus avoir de voiture et souhaitant arbitrer au plus près de chez lui. La CDA fera au mieux selon la programmation des matchs.
- Mail du club de Terre et Mer nous signifiant l'arrivée de Mr **CAMARA** à 12h58 pour un match à 13h00.
- Courrier de la FFF, en réponse d'une demande d'un club, nous précisant, qu'un arbitre ne peut détenir plusieurs licences d'arbitre, que ce soit au sein d'un même club ou de deux clubs différents, dans l'optique d'une double couverture (en ex : arbitre herbe dans un club et arbitre futsal dans un deuxième club).
- Mail de Marin **TANQUEREL**, arbitre D2, s'excusant pour les courriers envoyés pour sa rétrogradation en D2, précisant qu'il espérait que Patrick **TELLIER** et surtout Dominique **DE LA COTTE** ne lui en voudraient pas trop. Le président de la CDA n'accepte pas ses excuses, Mr **TANQUEREL** ayant été trop loin dans ses propos sur la remise en question du fonctionnement de la CDA et les propos mensongers à l'encontre de Patrick **TELLIER** et de lui-même.

## 2. Effectifs au 30/11/2022

129 arbitres District

78 Seniors – 19 Stagiaires Seniors –

21 jeunes arbitres – 11 stagiaires jeunes

A titre comparatif : 149 arbitres à la fin de saison 2021/2022, nous sommes à -20, sachant qu'il reste une formation en janvier 2023.

## 3. Candidats Ligue 2022/2023

4 candidats seniors : 2 dès le début de saison, Nicolas **ANNE** et Majeed **MAHFOUD**

2 fin novembre, Thomas **GONTIER** et Alhaji **JABBIE** tous deux profitent de la passerelle mise en place par la Ligue pour favoriser les anciens joueurs qui ont évolués au minimum en R1.

1 candidat jeune : Erwan **GOHIN**.

Paul **TRIHAN** sera vu à deux reprises par Guy **ZIVEREC** et sera candidat ligue en janvier 2023 si observations positives.

## 4. Passerelles et affectations

Proposition de passerelle en D1:

Christophe **ACHENZA** arbitre D2, vu par Georges **DOLD** et Didier **GOSSELIN**

Anthony **FERRAND**, arbitre stagiaire de juillet 2022, vu par Georges **DOLD** et Patrick **TELLIER**

La CDA émet un avis favorable, ils sont nommés arbitre D1 au 01 janvier 2023

Proposition de passerelle en D2:

Alexandre **MET**, arbitre stagiaire de juillet 2022 vu par Patrick **TELLIER** et Jean-Maurice **HUE**

Mathieu **SAMSON**, arbitre atagiaire de juillet 2022 vu par Georges **DOLD** et Michel **GOSSELIN**

La CDA émet un avis favorable, ils sont nommés arbitre D2 au 01 janvier 2023

A suivre aussi, Tanguy **LE GAL** Arbitre Stagiaire d'octobre 2022

## 5. Formations débutants 2022/2023

Formation de juillet 2022 à ST VIGOR LE GRAND

14 candidats, 13 reçus

Formation d'octobre 2022 à CABOURG

18 candidats + 1 candidat ORNE, 17 reçus.

Les formations sont maintenant et ce depuis octobre 2022 assurée par J-Y. **BARBIER**, François **DEBORDE**, Guy **ZIVEREC** assistés de Pauline **NICOLAS** qui gère toute la partie logistique.

Formation sur deux jours (samedi et dimanche complet + 1 samedi matin pour l'examen et la formation FMI)

Nous avons mis en place cette saison un recyclage sur un samedi matin à environ deux mois après l'examen et le début des désignations pour les stagiaires, pour un retour sur leur début dans la fonction d'arbitre, voire et écouter les stagiaires sur les problématiques rencontrées afin de les mettre dans de bonnes conditions pour la suite de leur carrière. Les stagiaires de juillet 2022 ont été réunis samedi matin 19/11/2022.

De plus, depuis cette saison et à la demande de Bertrand **VOISIN**, nous recevons 1 semaine avant le début de la formation, les candidats avec leur président ou représentant un soir au District afin de les informer en quoi consiste le fait de s'engager dans l'arbitrage, aussi bien vis-à-vis de la commission que de leur club. Le retour est très positif et très peu de club sont absents.

Depuis le début de saison les inscriptions des formations sont gérées par l'IR2F, en ce qui nous concerne, nous avons encore sur la formation d'octobre géré par envoi de dossier, car nous n'avions pas encore tous les éléments.

Pour la formation de janvier 2023, qui aura lieu à THAON, les inscriptions se feront uniquement via l'IR2F et le portail club de chaque club.

Nous avons eu, les 5 Présidents de CDA et F. **FAUTREL**, une réunion lundi 21/11/2022 à Lisieux avec l'IR2F où nous avons remonté nos difficultés, nos attentes et nos besoins.

La difficulté est le suivi des inscriptions, car le logiciel (YPERO) qui est utilisé par l'IR2F ne comptabilise les candidats qu'avec des dossiers complets, pas moyen pour nous de voir les préinscrits et donc de suivre les inscriptions en temps réel. Il a été convenu d'envoyer un mail à l'IR2F afin qu'ils nous informent du suivi.

Pour les formations 2023/2024 nous avons demandé des améliorations qui bien entendu engendreront un coût financier pour les clubs (la formation pourrait être d'un coup d'environ 190€), elle passerait à 32h (24 heure de formation + 4 heures de recyclage + 4 heures de suivi observation). Il est convenu, de pouvoir avoir 3 formateurs renumérés par formation (les districts rajoutant une personne pour l'intendance et autres). Nous avons demandé que soit inclus dans le package, cartons + sifflets + une somme forfaitaire de 47€ pour l'observation du candidat. Nous avons aussi demandé d'être doté par CDA d'un ordinateur portable + 1 vidéo projecteur dédié uniquement à la formation. Tous ces choix seront proposés et validés ou non au Comité Directeur de Ligue. F. **FAUTREL** s'est engagé à revoir et refaire entièrement le contenu de la formation qui sera identique dans la Ligue de Normandie.

L'autre point abordé est les journées de l'arbitrage et l'ignorance des CDA. Aucune aide reçue ni matériel de la part de la FFF.

Autre info, lors du dernier Comité Directeur du District du Calvados, les membres présents se sont engagés selon leurs disponibilités et un calendrier établi à accompagner deux fois des jeunes arbitres.

## 6. Point Observateurs

Patrick **TELLIER** fait le point sur les observations faites à ce jour.

Il a, à sa disposition, 10 observateurs seniors et 5 observateurs jeunes.

Nous faisons toujours appel à candidatures pour devenir observateur, nous sommes juste en effectif. Candidature à envoyée sur la boîte mail des arbitres.

En D1, 11 observations, en D2, 26 observations, en D3, 26 observations, en JAD, 24 observations

Soit 87 observations à ce jour.

Aucun retard à signaler pour le moment.

Le rapport informatique est maintenant utilisé systématiquement et la note apparaît de nouveau.

Dominique **DE LA COTTE** a préparé et donné aux observateurs une grille de notation en fonction du rapport pour aider les observateurs dans leurs notations afin qu'elles soient uniformes pour tous.

## 7. Point Désignations

Georges **DOLD** fait désormais les désignations U15 et U16. Il indique que la tâche est nouvelle pour lui et qu'il doit s'approprier le logiciel FOOT 2000 mais qu'au fil des semaines, il commence à bien le maîtriser et peut compter sur l'aide de son président quand le besoin se fait sentir.

Des difficultés en ce début de saison à couvrir la catégorie U15, le renouvellement des jeunes arbitres étant très faible. Les formations débutants devraient permettre d'en faire plus ainsi que l'apport d'arbitres seniors le samedi. Depuis le début de la saison, les U15 et U16 ne sont plus en caisse de péréquation dû au manque de jeunes arbitres. Nous pensons pouvoir dès janvier, pour le championnat de printemps en U15, remettre la caisse de péréquation.

En Sénior nous couvrons à ce jour toute la D1, la D2, la D3 et la catégorie U18. En D4, nous couvrons environ 80 à 90%. En R3 nous désignons principalement les matchs du samedi soir, plus certains dimanches quand les arbitres de Ligue sont observés.

#### Pour rappel:

D1 - D2 - D3 - U18 - U15 (championnat de printemps) : caisse de péréquation.

D4 - FEMININE A 11 - U16, feuille de frais, plus de paiement par les clubs, les arbitres envoient leurs feuilles de frais au District qui les paye par virement et débite directement des comptes clubs.

Cette saison, les arbitres ont obligations de saisir leur rapport sur leur compte FFF.

## 8. Stages

JAD : 2 stages organisés par la section jeunes, le 10/09/2022 à Colombelles et le 26/11/202 à Troarn  
Jean-Yves **BARBIER** fait le point de ces stages et se dit satisfait de pouvoir avec G. **ZIVEREC** mettre en place le plus possible de rassemblement pour les jeunes afin de les faire progresser et de les accompagner au mieux.

1 stage seniors organisé en salle à Hérouville le 24/09/2022.

1 stage observateurs le samedi matin 17/09/2022

## 9. Tests Physiques

Pour cette saison, les tests physiques ont eu lieu sur plusieurs dates et plusieurs lieux.

Le souhait étant de se déplacer dans les clubs.

Pour pouvoir permettre à tous de trouver une date qui convient, nous avons organisé 5 tests et un rattrapage, soit 6 dates.

2 dates en juillet (St Vigor le Grand et Douvres la Délivrande)

2 dates en août (Mondeville et Potigny)

1 date en septembre (Sannerville) et le rattrapage un dimanche matin (Démouville)

La CDA remercie tous les clubs pour leur accueil et leur municipalité pour le prêt des installations.

Bilan : D1, seul 2 arbitres ne les ont pas réalisés pour blessure avec certificat médical, **BACON** Fabrice et **CHANU** Michel.

D2 : tous les arbitres ont réussi.

D3 : 2 échecs, **LESCALLIER** Gilles et **ORAY** Philippe. 1 blessé avec certificat médical, **FIKRY** Khalid.

D4 : 1 échec, **LETASSEY** Marc.

Pour les seniors, ils se sont tous présentés à au moins une session.

JAD : 1 blessé avec certificat médical, **HUE** Maxime. 2 absents, **BADOUARD** Dylan et **DA SILVA DIAS** Fabio.

1 échec, **BREBION** Morgan.

Tous les autres se sont présentés à au moins une session.

Il est proposé de modifier le temps pour les catégories D2 - D3 - D4 qui était de 17s/26s et passe à 17s/21s Adopté à l'unanimité.

Pour rappel : tout arbitre ne participant à aucune session, sans excuse et certificat médical, ne sera plus désigné de la saison et son club en sera avisé.

## 10. Sanctions Administratives

1 arbitre suspendu par la commission de discipline : M. **PJETRI**, arbitre D2, 3 mois dont 2 avec sursis, pour avoir retiré 2 cartons rouge après match. La CDA est surprise de cette décision, Patrick **TELLIER** notre représentant, avec l'aval de la CDA avait demandé 3 mois fermes. Nous ne pouvons pas accepter ce genre de pratique d'un de nos arbitres officiels.

A voir pour convocation : L. **LEBLOND** - T. **SASAKI** - A. **REZE**, pour divers manquements

## 11. Indisponibilités

A ce jour, 530 indisponibilités en 3 mois, on bat des records. Il en est de même dans les autres districts où le nombre a aussi considérablement augmenté cette saison. Il est rappelé aux arbitres que les indisponibilités doivent être saisies obligatoirement sur leur compte FFF et au minimum 3 semaines à l'avance.

## 12. Statut de l'arbitrage

Inquiétude pour les clubs et le statut, un courrier sera envoyé début janvier à chaque club ou leur arbitre est en retard sur son quota de matchs à effectuer.

## 13. Amicales Départementale des Arbitres (UNAF)

François **DEBORDE**. Représentant de l'UNAF Calvados fait un point sur l'association et les manifestations à venir.

## 14. Questions Divers

- le règlement intérieur de la CDA doit être revu en cette fin d'année dû aux nombreuses réformes, championnat et statut fédéral. Il devra ensuite être présenté à la CRA et adopté ensuite au Comité Directeur du District du Calvados. Un groupe de travail composé de membres du bureau va prochainement se réunir, il sera ensuite présenté à tous les membres de la CDA pour validation.

- une nouvelle pyramide devrait être présentée aux clubs, il nous faudra réfléchir à une révision des catégories et la possibilité de créer une filière arbitres Assistants du District. Le souhait de la CDA, si création d'une poule D1 unique, est de désigner 3 arbitres sur chaque match.

- augmentation des frais kilométriques à 0.446, le comité directeur a validé cette augmentation qui prendra effet au 01/01/2023.

- Pauline **NICOLAS**, la secrétaire de la CDA, nous proposera avant la fin d'année un calendrier de toutes les manifestations de la CDA pour la fin de saison et la saison à venir.

## 15. Tour de table



Bertrand **VOISIN** remercie la commission de son invitation, ce dit satisfait du fonctionnement de la CDA et de l'investissement de tous ses membres, donne quelques informations sur les travaux du district. Nous précise que le District va tester une nouvelle pratique, le Football en marchant.

François **DEBORDE** se dit satisfait que le District du Calvados est adopté le doublement des sanctions pour les coups à arbitres.

Michel **GOSSELIN** réitère sa demande, à savoir s'il serait possible d'imposer aux clubs de District de matérialiser la zone technique devant les bancs de touche.

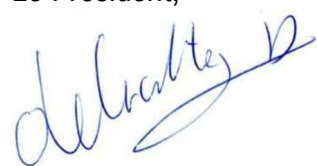
La séance est levée à 20h30

\*\*\*\*\*

**Prochaine séance : sur convocation**

\*\*\*\*\*

Le Président,



Dominique **DE LA COTTE**

Le Secrétaire de séance,



Pauline **NICOLAS**